

Décision

Générale

colonial

Décision n° 204 17 février 1953

n° 204 17

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/03/1953

Date de publication
17 janvier 1953

Date du numéro
1 mars 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un passage de retour par anticipation est accordé à Mme Chaumeil, épouse d'un Administrateur adjoint, 4° échelon, de la France d'Outre-Mer, Commandant le Cercle de Dikhil. Une réquisition de passage par voie aérienne Diibouti-Paris sera délivrée à l'intéressée (Groupe II)